

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 17 (1879)  
**Heft:** 36

**Artikel:** Le cri-cri : (fin)  
**Autor:** Courty, Paul  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-185335>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

goude avâi fê le petits et que ne têtâvont pequa, cein l'eimbétavè d'êtrè d'obedzi d'atsetâ dâo reprin et dè la farna grise po lão preparâ lão bairè, kâ ma fâi cein coté gros et l'êtai rudo peiniblio à cé pourro coo dè sè déférè d'on dzaunet.

On dzo que l'avâi 7 petits bétions à veindrè, sè tsermaillivè po lo prix avoué cé que lè martchan-dâvè et sè pojont pas arreindzi. Ye renasquâvè dè lè bailli po cein que l'autro ein offressâi, et pi se faillâi bin mè lè gardâ dein lè z'éboitons, 'na troupa dè centimes allâvont déselâ la pararda; et l'êtai su lo balan sein savâi quî férè. Adon tot ein rumineint, onna rude boune idée lâi passâ pè la boula : « Eh! se poivo lè lâi férè nuri sein lè veindrè! » se sè peinsâ. Et tot ein bragueint que lè z'animaux étiont dza po rein, desâi que né poivè rein rabattrè su son prix, quand bin sè tegnont pî po on part dè francs, et fe à l'autro :

— Eh bin atiutâ : po dâi bons caïons, lè dâi bons caïons, et po lè bailli po cé prix lâi faut pas sondzi; mâ po vo z'arreindzi, vouaitse cein que pu férè et crayo que ne pu pas mî vo derè : preni-lè cauquière teimps, et pi se âo bet dè chix senannès, dou mât, vo convignont pas, eh bin, vo n'ai qu'à lè ramenâ !

#### Le cri-cri

(Fin.)

Ce ne fut pas toutefois sans pousser de profonds soupirs que la mère Valdreau, à la tombée de la nuit, alluma dans la chambre occupée par M. Bertillon un bon feu bien pétillant. Elle comptait que la chaleur du foyer inviterait le cri-cri à commencer son chant, et le ferait ainsi se trahir lui-même. C'est ce qui arriva en effet, et la veuve, explorant les profondeurs de la cheminée à la lueur d'une chandelle, ne tarda pas à découvrir, dans la fente formée par deux briques, le pauvre petit insecte.

Elle le prit le plus délicatement possible entre deux doigts, et le regarda quelques instants avec tristesse : le grillon, surpris dans sa retraite, et ne pouvant se débattre autrement, agitait avec vivacité ses petites cornes droites et mobiles. C'était sa manière de demander grâce, et, à ce moment décisif, la veuve, faisant un retour sur elle-même, faillit la lui accorder. Malheureusement, au moment de le rendre à la liberté, le regard de la mère Valdreau tomba sur le louis que M. Bertillon avait laissé au coin de la table où il avait diné, et, dans une vision rapide, la pauvre femme entrevit, à côté de cette pièce d'or fascinatrice, quinze, vingt, trente autres pièces semblables. Qu'était-ce, en comparaison d'un pareil trésor, que la vie d'un cri-cri?

Au moment d'entrouvrir les doigts pour le laisser tomber à terre et l'écraser, la veuve fut prise encore d'un dernier scrupule, inspiré, celui-là, par son instinct de ménagère renommée pour sa propreté : elle réfléchit que le cadavre du petit animal allait faire une tache bien déplaisante sur le parquet de la chambre, reluisant comme un miroir, et qui lui avait déjà valu les compliments de M. Bertillon. Elle sortit donc, traversa la cuisine, et passa dans l'écurie, qui, du vivant de son homme, — il y avait, hélas! longtemps de cela, — avait abrité un cheval et une vache, mais où quelques lapins et une demi-douzaine de poules se trouvaient aujourd'hui bien à l'aise. Là, réunissant tout son courage, elle déposa l'animal sur le sol, l'écrasa sous son gros sabot, et s'enfuit sans oser tourner la tête.

Combien de temps demeura-t-elle dans sa cuisine, affaissée, pleurant et soupirant comme si elle avait commis un véritable crime, c'est ce qu'elle n'aurait pu dire elle-même, lorsque tout à coup une vive lueur qui lui vint à travers la

porte de l'écurie, suivie d'une ardente bouffée de chaleur, la tira violemment de sa torpeur.

D'un bond, la mère Valdreau se dressa debout, l'œil égaré, tremblant si fort que ses dents claquaient :

— Au feu! J'ai mis le feu à ma maison! Au feu! au feu! au feu! s'écria-t-elle d'une voix étranglée par la frayeur, en se précipitant hors de chez elle.

C'était le feu en effet, le fléau si redouté dans les villages des Ardennes, où beaucoup de maisons sont encore couvertes en chaume : les murs, construits généralement d'une sorte de mortier composé de terre jaune mélangée à du foin haché, et soutenu à distance en distance par des traverses de bois, ne peuvent offrir au terrible élément qu'une bien faible résistance. En quelques instants, les flammes s'élançaient par toutes les ouvertures de la mesure.

Dans son trouble, la mère Valdreau avait négligé, pour la première fois de sa vie, la précaution élémentaire que prennent tous les villageois, la nuit venue, de ne jamais entrer dans leur écurie qu'avec une lanterne. Lorsqu'elle s'était enfuie précipitamment après avoir écrasé le pauvre cri-cri, sa chandelle avait mis le feu à des pailles pendantes au ratelier : le poulailler, les caisses à lapins s'étaient aussitôt enflammés, offrant à la propagation rapide de l'incendie le meilleur des aliments.

Les secours arrivèrent promptement, le bal fut abandonné, et c'était plaisir de voir tous ces braves paysans, sans même prendre le temps de quitter leur habit noir, se mettre à la pompe et faire la chaîne. L'eau manquait : on défonça sans hésiter des tonneaux de cidre, qui, pour tout dire, était de détestable qualité cette année. Mais le fléau, favorisé par une fraîche brise de septembre, fut plus puissant que tous les efforts des hommes : une heure après, la maisonnette de la mère Valdreau n'était plus qu'un amas de décombres fumants.

Mêlé à l'état-major qui dirigeait les travailleurs, groupe imposant composé du maire, du notaire, du curé, du juge de paix et de quelques autres notables du village, M. Bertillon avait assisté jusqu'à la fin à l'incendie de la chaumière. Nous ne jurerions pas qu'au fond du cœur l'habitué de l'Opéra n'eût trouvé le spectacle mesquin, et pensé que l'incident final du Prophète, pour n'être que simulé, avait un tout autre caractère de grandeur. Quoi qu'il en soit, son attitude apparente fut au moins des plus convenables. Non-seulement il ne fit pas entendre une seule plainte sur la perte de ses malles, qui en vêtements et en linge fin représentaient pourtant une valeur de plusieurs milliers de francs, mais encore le boursier, qui lorsqu'il ne s'agissait pas de sa chère santé, n'était pas plus mauvais homme qu'un autre, tira de son portefeuille un billet de banque de cent francs, et le remit au maire, en le priant de l'affecter aux besoins les plus urgents de son hôtesse.

En revanche, M. Bertillon fut intraitable sur un autre point. Déclinant poliment l'hospitalité qu'on lui offrait de tous côtés, il n'eut de trêve qu'il ne se fût assuré les moyens de quitter Chaumont cette nuit même. Le boursier prétexta bien en riant qu'il n'était pas encore assez pauvre pour rester, comme Bias, dans la situation d'un homme qui porte tout son bagage sur le dos, mais il est probable que la perspective de passer une seconde nuit dans une de ces maisons de carton et de paille, dont le feu ne faisait qu'une bouche, lui parut surtout déplaisante.

Devant sa volonté bien arrêtée, le percepteur offrit de prêter son cheval et sa voiture, et le barbier se proposa ou plutôt s'imposa comme cocher, après avoir déclaré catégoriquement que, connaissant bien la bête, il ne répondait de rien si tout autre que son maître ou lui, Pipeau, se chargeait de conduire le voyageur. Des services présentés sous ce jour furent facilement acceptés, à la grande joie du rusé barbier, qui avait vite calculé que cette courte excursion nocturne allait lui rapporter plus gros que les cent barbes de la journée.

Quelques heures après, M. Bertillon arrivait à Rethel, d'où il repartit le lendemain pour Paris, radicalement guéri de sa maladie de villégiaiture, sinon de sa gastrite.

La mère Valdreau avait été recueillie dès le commencement de l'incendie chez une voisine, où l'on peut penser que les consolations banales des commères du village ne lui firent pas défaut : mais de toute la nuit il fut impossible de tirer d'elle autre chose que des sanglots. Lorsqu'au matin on put enfin lui arracher quelques paroles, il fut aisément de comprendre, à l'incohérence de ses propos, que la raison de la pauvre femme avait sombré dans la catastrophe. Tomber du haut de ses rêves de richesse à la situation de mendiante, car il est à peine besoin de dire que la mesure n'était pas assurée, c'était là un coup suffisant pour faire vaciller cette faible intelligence.

La folie de la pauvre femme est d'ailleurs des plus inoffensives : préservée de la misère par le cœur des paysans, qui subviennent tour à tour à ses modestes besoins, elle passe presque tout son temps dans une contemplation muette, assise sur la pierre qui formait le seuil de sa maisonnette. Parfois, lorsque des enfants s'approchent d'elle, elle les attire doucement dans ses bras, et leur montrant le sol noirâtre où fut sa chaumiére :

— Enfants, leur dit-elle, ne tuez pas les cris-cris, ça porte malheur !

Paul COURTY.

Un de nos abonnés nous écrit :

On a souvent parlé de l'heureuse influence que le journalisme peut avoir sur les populations par des publications saines, intéressantes et utiles. A ce propos, permettez-moi de vous citer un trait qui prouve que bien souvent on prêche dans le désert. Je buvais une chope de bière dans un café de notre ville, lorsqu'une conversation s'engagea à la table voisine sur un article publié dans le *Messager des Alpes*, et ayant pour titre : *Les boissons*. Un des assistants, lisant l'article à haute voix, fit surtout remarquer ce passage :

« L'eau constitue, pour l'homme et pour les animaux, la boisson naturelle. Aucune autre n'est nécessaire à l'homme sain qui peut se procurer une nourriture suffisamment réparatrice et variée, et qui se livre, en plein air, à un exercice régulier. Mais malheureusement une civilisation mal entendue détourne la plupart des individus des conditions normales de l'existence. En s'écartant des lois de l'hygiène, ils se créent, sans le savoir, des besoins factices, et la satisfaction de ces besoins produisant des désordres dans l'organisation, agit à son tour comme cause nouvelle de troubles qui réclame un remède sous forme d'excitant. »

Un gros industriel, au nez bourgeonné, aux joues fleuries, et qui avait l'air d'écouter cette lecture avec beaucoup de sérieux, s'écrie tout à coup : « Peuh ! tout cela est bon en théorie... garçon, apportez voir un demi-litre. »

Ne pourrait-on pas déduire de là qu'il est très chanceux de faire de la morale sur la soif lorsque le thermomètre marque 30 degrés de chaleur ?...

On présentait à Roqueplan, autrefois directeur de l'Opéra, une danseuse d'une maigreur inouïe.

— Eh bien ! qu'en dites-vous ? demanda l'introducteur.

— Je dis, réplique Roqueplan en l'emmenant à l'écart, je dis que si j'en voyais sept comme ça en songe, et si j'étais le gouvernement, je n'hésiterais

pas : le lendemain je ferais remplir le grenier d'abondance !

Mme X., dont les cinquante-huit hivers ont creusé de nombreuses et profondes rides sur ses traits, conserve encore une telle coquetterie qu'elle emploie la moitié de la matinée à sa toilette. Elle se farde au point de laisser croire qu'elle fait sa figure avec le couteau à palette.

— Comment, à son âge, disait quelqu'un en la regardant, peut-elle encore se donner tant de peine inutile ?

— Au contraire, répond une voix, la peinture affectionne les soleils couchants.

On sait que la plupart des églises de campagne sont divisées en deux parties par un grand couloir ; d'un côté sont les bancs des femmes, de l'autre ceux des hommes. Pendant le sermon, le pasteur de C... s'interrompit tout à coup pour se plaindre de chuchotements qui l'impatientaient et troublaient le repos de l'assemblée. A ce moment, une femme se lève et s'écrie, avec une satisfaction facile à comprendre :

— Eh bien, monsieur, vous ne direz pas que c'est de notre côté, cette fois.

— Tant mieux, ma bonne, répond le pasteur avec calme ; ce sera plus tôt fini.

Depuis fort longtemps déjà, de nombreux abonnés et amis de notre journal nous ont témoigné le désir de voir paraître la 3<sup>e</sup> série des *Gauseries du Conteuro vaudois*. Nous joindrons à l'un de nos prochains numéros une formule de souscription, et si le nombre des souscripteurs est suffisant, cette publication pourra avoir lieu d'ici à la fin de l'année.

Prix de l'exemplaire : 1 fr. 50 pour les souscripteurs, au lieu de 2 francs, prix de librairie.

Nous prendrons déjà note dès aujourd'hui de toutes les demandes qui nous seront adressées, soit verbalement soit par écrit.

Le mot de l'énigme publiée dans notre précédent numéro est : *Boucles de rideaux*. La prime est échue à M. Buvelot, commissaire-arpenteur à Saint-Saphorin.

L. MONNET.

## PAPETERIE L. MONNET

Rue Pépinet, Lausanne

Registres et copies de lettres. — Presses à copier. — En-têtes de lettres et de factures. — Enveloppes avec raison de commerce. — Cartes de visites très soignées et livrées promptement. — Assortiment complet de papiers à lettres pour bureaux. — Papiers à lettres anglais. — Papeteries pour dames. — Serviettes pour écoliers et hommes d'affaires. — Porte-monnaie dit indéchirable.